

6.5

Interdictions

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Aucune information.

6.5.2 Révocations d'interdiction

Les Mines J.A.G. Ltée

Révoque la décision 2013-FIIC-0126, prononcée le 17 mai 2013, adressée à Les Mines J.A.G. Ltée, à ses porteurs de titres, à tous les courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, affectant les opérations sur les valeurs de l'émetteur parce que celui-ci a déposé ses états financiers annuels, son rapport de gestion annuel et ses attestations annuelles de l'exercice terminé le 31 décembre 2012.

La révocation est prononcée le 2 août 2013.

Décision n°: 2013-FIIC-0200